

REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

4346
MEF/DPS

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

Dakar, le _____

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA STATISTIQUE

Elaboration du Document de Stratégie
de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

Secrétariat Permanent

PROGRAMME SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE

CONTEXTE

L'économie sénégalaise a renoué avec la croissance au cours de ces dernières années. Selon les estimations, le PIB a en moyenne progressé de plus de 5% par an depuis 1995. Ces résultats ont été réalisés dans un contexte de réduction continue des déficits des finances publiques et de la balance des paiements courants et de maîtrise de l'inflation ramenée à un seuil bas, synonyme de stabilité des prix.

Toutefois, ces performances économiques enregistrées n'ont pas contribué autant qu'on l'espérait à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire substantiellement la pauvreté. En effet, l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) réalisée au Sénégal en 1994 permet de déduire que plus de 58 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté défini à partir du minimum calorifique (2400 calories par adulte et par jour). Les caractéristiques de cette pauvreté sont l'insuffisance des revenus, le faible accès aux services sociaux de base, la recrudescence de la violence et de la délinquance, des maladies endémiques et du travail des enfants, la précarité des conditions d'hygiène et d'assainissement, la forte pression exercée sur les ressources naturelles et la dégradation du cadre de vie, etc.

Pour faire face à cette pauvreté qui est un phénomène multidimensionnel, le Sénégal, à l'instar de la plupart des pays africains, est décidé à promouvoir une croissance forte et durable et de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, conformément aux résolutions de la conférence de Copenhague. Ainsi, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé auprès des Institutions de Bretton Woods à élaborer un "Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)" d'ici la fin décembre 2001. En outre, l'élaboration du DSRP constitue un préalable pour bénéficier d'un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Le but visé par le DSRP est de saisir la réalité de la pauvreté sous toutes ses formes pour définir les objectifs et les domaines d'intervention en mettant l'accent sur les résultats qui guident l'intervention publique, en encourageant la participation de tous les acteurs dans un cadre macro-économique cohérent devant promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté.

Le DSRP constituera le cadre de référence du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et de formulation de politique économique pour la croissance. Il s'appuiera sur les programmes existants et mettra l'accent sur les résultats par le choix d'objectifs pertinents et mesurables, directement liés à la réduction de la pauvreté. Le DSRP sera (i) un outil de coordination pour impulser le partenariat entre les différents acteurs ; (ii) un instrument de mobilisation de ressources et de recentrage des actions de développement de l'Etat autour d'objectifs clairement définis, assortis d'indicateurs de performance et d'impact ; (iii) un cadre pour un développement communautaire efficace.

Le DSRP sera élaboré dans le cadre d'un processus participatif aussi large que possible, impliquant l'ensemble des acteurs du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

JUSTIFICATION

Le Sénégal a une société civile bien structurée et diversifiée englobant des structures traditionnelles et modernes : syndicats, média, universités et centres de recherche, organisations non-gouvernementales, organisations de base, groupements de femmes et de jeunes, associations humanitaires et religieuses, autorités traditionnelles, etc. Parmi les organisations de la société civile, on relève la présence d'acteurs très intéressés par une participation au processus d'élaboration du DSRP et donc, à la mise en œuvre de cette stratégie. On note également l'existence d'organisations critiques affichant un doute quant à la sincérité de l'initiative PPTE/DSRP de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Mais pour ces deux catégories, on peut constater que le niveau d'information est assurément faible. Par conséquent, un travail d'information et de sensibilisation serait souhaitable.

OBJECTIF GENERAL

Promouvoir la participation des populations dans le processus d'élaboration, d'opérationnalisation et de suivi du DSRP en s'appuyant sur une société civile aux capacités renforcées.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

.De cette situation de départ résulte la nécessité de faire des efforts particuliers pour :

- informer et sensibiliser toutes les composantes de la société civile et le grand public sur le processus d'élaboration du DSRP et son avancement (campagne médiatique) ;
- appuyer le renforcement des capacités de la société civile afin que celle-ci puisse pleinement participer au processus.

La campagne médiatique servira à :

- sensibiliser le public quant au problème de la pauvreté ;
- mobiliser tous les acteurs dans le cadre du processus d'élaboration du DSRP ;
- informer sur l'avancement du processus ;
- assurer un accompagnement critique du processus.

Avec le renforcement des capacités de la société civile, les objectifs suivants seront poursuivis :

- informer les acteurs de la société civile sur l'initiative PPTE/DSRP et recueillir leur avis sur cette approche ;
- assurer une implication active de la société civile dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du DSRP.
- faciliter la concertation et l'organisation de la société civile en ce qui concerne sa contribution effective et critique à l'élaboration du DSRP ;

METHODOLOGIE

L'exécution du programme sera confié à un collectif d'organisation de la société civile qui se concertera avec le Comité technique du DSRP en ce qui concerne la conception, l'organisation et le suivi du programme.

Ce collectif devra réunir les critères suivants :

- la représentativité ;
- l'audience ;
- la légitimité (reconnu par les autres sensibilités) ;
- la présence sur le terrain au niveau national et local ;
- la capacité organisationnelle confirmée (disposition de moyens matériels et humains suffisants) ;
- l'expérience.

Sensibilisation :

- thèmes et messages de la campagne médiatique ;
- conception de la campagne médiatique : implication de tous les média, élaboration de supports médiatiques, choix de forums de présentation et de discussion (conférences de presse, interviews, tables rondes, etc.) ;
- organisation de la campagne médiatique : événements à couvrir, moyens à mettre en œuvre, calendrier à respecter.

Renforcement des capacités de la société civile :

- possibilités d'implication de la société civile dans le processus d'élaboration du DSRP ;
- besoins de renforcement des capacités de la société civile ;
- mode de représentation de la société civile dans le cadre du processus ;
- préparation et participation effectives de la société civile aux différentes étapes du processus.

RESULTATS ATTENDUS

Les principaux impacts attendus sont :

- une participation effective et significative de la société civile à toutes les étapes du processus.
- un niveau d'information élevé des acteurs de la société civile et de l'opinion publique en général sur la problématique de la pauvreté, sur le DSRP et notamment les stratégies et programmes de réduction de la pauvreté.

Le collectif présentera trois rapports intérimaires et un rapport final.

CALENDRIER

Validation des termes de référence pour la campagne médiatique et le renforcement des capacités de la société au cours du séminaire de lancement du DSRP	Juin 01
Mise en place d'un collectif d'organisations de la société civile et élaboration d'une stratégie pour le programme de sensibilisation et le renforcement des capacités de la société civile.	Juillet 01
Formalités administratives et conclusion d'un contrat de financement et d'exécution avec le collectif retenu	Juillet 01
Mise en œuvre du programme de sensibilisation et de renforcement des capacités de la société civile	Juillet 01-Mai 02
Rapports trimestriels sur l'état d'avancement du programme de sensibilisation et de renforcement et concertation sur la suite	Septembre 01 Décembre 01 Mars 02
Evaluation à mi-parcours	Décembre 01
Evaluation finale du programme	Juin 02